



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23923>

Département(s) de publication : **05, 04**

Annonce n° **26-23923**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-15661

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Gap

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21050061700019

Ville : GAP

Code postal : 05007

Groupement de commandes : Oui

Nom du coordinateur du groupement : Campus des trois Fontaines, 2 Ancienne route de Veynes, 05000 Gap, agissant en qualité de coordonnateur du groupement de commandes constitué par la ville de Gap, le Ccas et la communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Département(s) de publication : 05, 04

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Entretien, grosses réparations et travaux neufs

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233142

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : L'accord-cadre mono attributaire avec minimum et maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant de l'accord cadre pour sa période initiale est défini(e) comme suit : minimum HT 250 000 euro(s) ; Maximum HT : 1 200 000 euro(s) HT; Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 09/03/2026 à 11h00, lire 20/03 /2026 à 11h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/03/2026